

Politique sur les rapports relatifs à l'éthique commerciale et politique anti-représailles



Introduction

Chez Wood, nous nous engageons à mener nos activités avec honnêteté et intégrité. Nous attendons de tout le personnel de Wood, y compris les directeurs, dirigeants, employés, travailleurs, consultants et entrepreneurs partout dans le monde (appelés « Vous » dans cette politique), et nos intermédiaires, entrepreneurs et autres partenaires commerciaux (« Partenaires »), qu'il respecte ces normes et agisse conformément au Code de conduite de Wood (le « Code ») et aux politiques connexes ainsi qu'à toutes les lois en vigueur. Nous apprécions une culture d'ouverture et de responsabilité et vous encourageons ainsi que nos partenaires commerciaux à utiliser nos ressources « Signalez-le », mentionnées ci-dessous, afin d'obtenir des conseils sur les questions relatives à l'éthique ou à la conformité et de signaler toute préoccupation liée à toute activité contraire à l'éthique, illicite ou suspecte, ou toute préoccupation relative au non-respect de notre Code.

Objectif :

Les objectifs de cette politique sont les suivants :

- vous rappeler de votre devoir de signaler toute activité contraire à l'éthique, illégale ou suspecte, que vous observez en sachant que vos préoccupations seront prises au sérieux et feront l'objet d'une enquête appropriée;
- fournir des conseils sur la façon de signaler ces préoccupations ;
- vous assurer que vous pouvez faire part de vos préoccupations de bonne foi sans crainte de représailles, même si ces préoccupations s'avèrent être erronées ; et
- encourager et faciliter le signalement de préoccupations de bonne foi, au sein de Wood, avant de chercher une solution en dehors de Wood.

Portée :

Cette politique s'applique à tout le personnel de Wood, travaillant dans toute société de Wood, y compris les co-entreprises (sociétés en participation) ou consortiums sous le contrôle quotidien de Wood et tous les partenaires commerciaux travaillant ou représentant une société de Wood, partout dans le monde.

Exigences de la politique :

Il est de notre devoir de signaler les préoccupations que nous pouvons avoir

Poser des questions et signaler les mauvaises conduites connues ou soupçonnées, permet de nous protéger. Nous avons tous le devoir de signaler toute préoccupation liée à toute activité contraire à l'éthique, illicite ou suspecte, ou toute préoccupation relative au non-respect de notre Code, en utilisant nos ressources « Signalez-le ».

Ressources « Signalez-le » de Wood

Pour toute violation des thèmes abordés dans le Code ou du code, parlez à :

- votre chef d'équipe
- votre People & Organization Business Partner – « P&O »
- le service Éthique et conformité de Wood (« Conformité »)
- le service Juridique de Wood (« Juridique »), ou
- faites part de vos préoccupations via la ligne d'Assistance en matière d'éthique commerciale <https://www.woodplc.com/ethics>. Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas en ligne, les numéros de téléphone pour joindre le service d'Assistance en matière d'éthique commerciale peuvent être fournis par P&O et sont affichés sur les lieux de travail et dans les locaux de Wood.

Lorsque votre préoccupation ne se rapporte pas à une violation potentielle de notre Code ou à un comportement présumé être illégal ou contraire à l'éthique, vous devez utiliser les ressources suivantes :

- Pour les problèmes liés à HSSEA, veuillez contacter votre responsable de ligne de service HSSEA
- Pour les demandes relatives aux médias, veuillez contacter le service des communications de l'entreprise à l'adresse : press.office@woodplc.com
- Pour les demandes de renseignements des investisseurs, veuillez contacter le service chargé des relations avec les investisseurs à l'adresse : investor.relations@woodplc.com
- Pour les demandes concernant les médias sociaux, veuillez contacter le service responsable des médias sociaux à l'adresse : communications@woodplc.com
- Pour des préoccupations liées à votre propre emploi ou à des circonstances liées à votre travail



qui ne se rapportent pas à une violation potentielle de notre Code, nous vous encourageons à faire part de ces préoccupations à P&O.

Confidentialité

Wood s'efforcera toujours de protéger la confidentialité de toute personne faisant un rapport de bonne foi. Les rapports peuvent être soumis en utilisant nos ressources « Signalez-le » de façon confidentielle ou ils peuvent être soumis de manière anonyme via la ligne d'Assistance en matière d'éthique de Wood qui est gérée par un fournisseur tiers et qui est ouverte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans tous les pays dans lesquels nous opérons.

Veillez garder à l'esprit qu'il peut vous être utile de vous identifier afin que vous puissiez être contacté dans le but d'obtenir des informations supplémentaires qui pouvant être utiles pour effectuer une enquête. Si, toutefois, vous préférez ne pas divulguer votre identité, les rapports anonymes doivent contenir des informations suffisamment détaillées pour permettre à Wood de remédier à l'activité signalée. Si vous recevez des informations concernant un rapport et une enquête connexe, vous devez considérer ces informations comme étant confidentielles.

Enquête

Wood prend toutes les préoccupations au sérieux et s'engage à enquêter sur tous les rapports de manière cohérente. Les préoccupations relatives à l'éthique ou au Code sont généralement traitées par les services Conformité, Juridique, P&O ou le service chargé des Audits internes. Vous êtes censé(e) coopérer avec toutes les enquêtes en fournissant des informations honnêtes, vraies et complètes.

Si vous êtes impliqué(e) personnellement dans un acte répréhensible, le signalement ne vous dispensera pas de toute responsabilité, mais votre coopération à l'enquête sera prise en compte si des mesures disciplinaires sont envisagées.

Wood s'efforce de résoudre tous les signalements/rapports en interne, mais rien dans la politique ne doit être interprété comme vous interdisant de signaler, à tout moment, une conduite illégale présumée, aux autorités gouvernementales.

Protection contre les représailles

Tant que vous faites un rapport ou une notification de bonne foi, Wood vous protégera contre toute représaille, même si les préoccupations signalées dans votre rapport ne sont pas prouvées par une enquête. La « bonne foi » signifie que vous devez avoir une croyance sincère que les informations fournies sont véridiques même si les informations s'avèrent être incorrectes.

Selon la politique de Wood, personne ne devrait faire l'objet d'une action négative ou d'une discrimination à la suite d'un signalement/rapport. Cela comprend les menaces, l'intimidation, la rétrogradation, la discrimination, la suspension, la réaffectation ou d'autres formes de représailles ou de victimisation.

Si vous croyez avoir subi une forme quelconque de représailles après avoir effectué un signalement/rapport ou après avoir participé à une enquête, ou si vous êtes témoin de représailles contre quelqu'un d'autre, vous devriez utiliser les ressources « Signalez-le » de Wood.

Conformité à cette politique

Toute personne ayant enfreint cette politique, en ne signalant pas une infraction ou une violation présumée du Code ou en procédant à des représailles contre toute personne, fera l'objet de mesures disciplinaires ou, dans le cas des partenaires commerciaux, de cessation de toute relation avec Wood.

De plus, toute personne qui a fait une fausse allégation, qui a fourni des informations fausses ou trompeuses dans le cadre d'une enquête ou qui a été jugée avoir agi de mauvaise foi sera passible de mesures disciplinaires.

Personnes devant être contactées

Toute question relative à cette politique doit être adressée au responsable de l'éthique et de la conformité.

Pour soulever une préoccupation ou signaler une violation potentielle, utilisez nos ressources « Signalez-le » mentionnées ci-dessus.



Ken Merry

Nom Ken Merry
Fonction Responsable de l'éthique et de la conformité
Date 01 mai 2018

